PROCÉS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Du lundi 03 juillet 2023

Le 03 juillet 2023, à 20h, s'est réuni le conseil municipal dans la salle de la mairie, suivant la convocation adressée le 27/06/2023.

Président: M. Vincent CERVINO, maire.

Membres Présents: Mmes SOUBEYRAND-MICHEL-SUSSELIN-GIL-EBERLAND-DEMOMENT-DURAND

Mrs MARAINE-CHAMPETIER-VINCENT-CERVINO

Secrétaire de séance : Annabelle SOUBEYRAND

Nombre de membres en exercice : 11 Nombre de membres présents : 11

M. le Président ouvre la séance à 20h.

Approbation du Procès Verbal du 15 mai 2023 à l'unanimité.

1-Projet des Auches:

Une rencontre avec Mme Vauthier du CAUE a eu lieu le jeudi 22 juin 2023 afin de présenter un document de travail aux élus. Ce document permet de bien situer le terrain dans son environnement et les contraintes associées : les règles au niveau de l'urbanisme et du PLU de Lanas, le linéaire des containers poubelles, l'abribus et l'arrêt de bus, le panneau d'affichage, la croix. Il faudra les prendre en considération pour l'aménagement de la parcelle.

L'objectif du projet est de créer un lieu avec une partie accueillant des professionnels de santé (kiné, infirmières) qui sont demandeurs et des logements sociaux (2, 3 ?).

Pour avancer dans le projet il faut d'abord calibrer la partie médicale c'est à dire rencontrer à nouveau les professionnels intéressés afin de définir leurs besoins et le type de bail à mettre en place.

Une réunion avec le Service des routes Mr Robert, le responsable de la Voirie à la Communauté de Communes Mr Roux est programmée le lundi 17 juillet à 10 h. Mme Vauthier se propose de participer aux rencontres avec les partenaires.

La partie budgétaire est également à travailler : la part des subventions, emprunt à contracter, montant de l'auto financement. Des aides par le Département, la Région peuvent être versées. Il faut se renseigner sur les conditions à remplir afin d'en obtenir le plus possible (création d'une annexe d'une maison médicale par exemple).

Le CAUE accompagne les élus jusqu'au recrutement de l'architecte. Le choix du maître d'œuvre est également important (SDEA ? Autre ?).

Il serait intéressant de réunir aussi les membres du Comité Consultatif Aménagement du Territoire afin de les associer au projet.

2-<u>Organisation du 13 juillet 2023</u> : Fête du pont organisée par le CAL avec feu d'artifice offert par la mairie et bal place de la Molle

La sécurisation des lieux est indispensable. Des voitures seront placées en travers de la chaussée pour empêcher tout véhicule de circuler. Une répartition des membres du conseil par binôme est établie. Un panneau Parking sera mis sur le terrain des Auches.

Des renseignements seront pris pour l'installation des toilettes sèches avec une participation du Comité d'Animation de Lanas pour leur financement.

3-Autres festivités:

- 11 juillet : remise d'un bon d'achat de 20 euros aux 5 enfants du SIGRP rentrant en 6ème en septembre.
- 16 juillet et 20 août : apéritif des touristes. Prévoir le vin, les achats à Leclerc et les préparations que chacun peut réaliser.
- Du 21 au 30 juillet exposition peinture, ferronnerie d'art, céramique à la salle Papillon. Le vernissage aura lieu le 21 juillet à 18 h. La mairie fournit les boissons.
- le 19 juillet : conférence de Vincent Didier sur Papillon à la salle polyvalente et le 9 août lecture de textes au cimetière devant sa tombe.
- le 5 août : fête des chasseurs
- le 7 août : cinéma sous les étoiles : Film : "les trois mousquetaires"
- le 24 août : Concert à l'église à 11 h et sur la place avec les jeunes musiciens à 11 h 30 en présence de Guillaume Becker.

4-Compte-rendu des différentes réunions : Voir ANNEXE ci-jointe

Les membres du conseil ont reçu et ont lu les synthèses des réunions auxquelles des élus ont participé en mai et juin. Celles-ci ayant été envoyées par mail. En ce qui concerne la rivière, l'ETPB se soucie de l'invasion de jussies. (plante jaune envahissante et couvrante sur l'eau)

5-Règlement salle Papillon:

La remise des clés se faisant le vendredi avant 17 h en mairie, l'occupation de la salle sera effective par les loueurs du week-end dès ce moment là. Cela évitera les cohabitations du vendredi soir.

6-Règlement du cimetière:

Un nouveau règlement a été établi afin de bien clarifier les différentes dispositions. Comme son contenu est long, il sera envoyé à chaque membre du conseil par mail afin qu'il le lise et le commente si besoin.

7-<u>Problématique avec les locataires de l'Enclos</u> et Ardèche Habitat : les locataires n'arrivent pas obtenir des réponses de la part d'Ardèche Habitat à leurs questions concernant le chauffage et la hausse des charges.

8-Recensement de la population en 2024

Brigitte Michel est désignée Coordonnatrice communale.

Un agent recenseur sera recruté. Celui-ci devra suivre une formation.

9-Congés d'été des agents

Le secrétariat sera fermé du 10 au 14 juillet et du 7 au 25 août. L'agent technique sera absent du 7 août au 4 septembre. Il sera remplacé par M. Bertrand Poliol.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 h.

Le Maire,

Vincent CERVINO La secrétaire de séance,

Annabelle SOUBEYRAND